

**De :** [Michel BEAUDOUT](#)  
**A :** [Enquête publique PLUi](#)  
**Objet :** Enquête publique sur le PLUi de Pont-Audemer  
**Date :** lundi 23 septembre 2019 19:29:07

---

Mesdames, Messieurs,

Je suis un habitant des Préaux où je vote.

J'ai pris connaissance par hasard ce week-end de l'existence d'un projet de PLUi et de l'enquête le concernant qui est ouverte jusque mi-octobre. Un bel exemple de démocratie donc, puisque les citoyens apprennent comme cela, par hasard de cette enquête, dont en l'occurrence aucune réunion ne se tiendra dans mon village des Préaux.

Je tiens par le présent courriel à faire les plus vives réserves sur ce PLUi.

Réserves formelles d'abord, compte tenu de l'opacité que j'ai soulevée au paragraphe précédent. Tout se passe comme si vous agitez les grands principes démocratiques, tout en pratiquant le plus grand dirigisme dans la réalité.

Réserves de fond ensuite sur le principe même de l'intercommunalité, qui dans le contexte français, consiste à donner plus de pouvoir à une administration nouvelle, encore une fois plus éloignée des citoyens et de leurs souhaits et besoins. On donne toujours plus de pouvoirs à des fonctionnaires qui sont plus éloignés du terrain et qui ignorent de ce fait totalement les citoyens des communes rattachées. On étend donc Kafka à l'échelle communale. Beau succès.

Réserves sur le projet lui-même ensuite, d'abord parcequ'il est impossible à un citoyen normalement constitué de comprendre à quoi vous jouez, même après être allé sur votre site internet qui est censé nous expliquer les choses. Quels sont les principaux objectifs, quelles sont les implications pour ma commune. Impossible de s'y retrouver.

Réserves sur les mesures qui concernent ma commune des Préaux, car je pense qu'elles sont a priori totalement opaques, comme dit plus haut, et il faut toujours se méfier des mesures opaques élaborées par une administration fut-elle locale. Ensuite, toutes les mesures prises par l'intercommunalité conduisent systématiquement, non pas à une baisse des coûts comme la réforme permettait d'espérer, mais à une augmentation des charges des citoyens. On s'aligne sur le plus cher et non sur le plus économique et les citoyens ne peuvent plus s'en prendre à leur maire, puisque ce n'est plus lui, mais un "machin" qui décide.

Compte tenu de ces importantes réserves, je ne peux que vous inviter à prolonger la date initiale de fin d'enquête afin que vous ayez le temps d'expliquer aux citoyens, non pas dans un sabir administrativo-centralisateur, mais dans un langage compréhensible par tous les citoyens, par des réunions dans chaque commune et notamment aux Préaux.

Dans cette attente. Cordialement.

+ 33 1 41 31 26 81 et + 33 7 86 71 32 68